

Commission de formation professionnelle du domaine artisanat et services

(Loi sur la formation professionnelle, du 22 février 2005)

M. Alain Amherd, représentant de l'Association OrTra Mouvement et santé (SFGV),
Onnens

Mme Aurélie Chammartin, représentante de l'OrTra Intendance Neuchâtel, Neuchâtel

Mme Ariane Faltracco-Boesch, représentante de Hôtel & Gastro formation, Neuchâtel

M. Christian Mäder, de l'Association des Artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs du
canton de Neuchâtel, Neuchâtel

M. David Maye, représentant de GastroNeuchâtel, Fontaines

M. Nicolas Perriard, de l'Association des Artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs du
canton de Neuchâtel, Neuchâtel

Mme Maud Riba-Botteron, représentante de Coiffure Suisse section Neuchâtel, Marin-
Epagnier

Mme Isabel Amian, représentante des milieux syndicaux, La Chaux-de-Fonds

M. Yves Pelletier, représentant de la direction de l'École des arts et métiers du Centre
professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN), Neuchâtel

Mme Corinne de Marco, représentante de l'office des apprentissages, La Chaux-de-Fonds

Mme Laurence Knoepfler Chevalley, représentante du service des formations
postobligatoires et de l'orientation, La Chaux-de-Fonds

Informations fournies par le [secrétariat général du DFDS](#) État au : 17.03.2022